



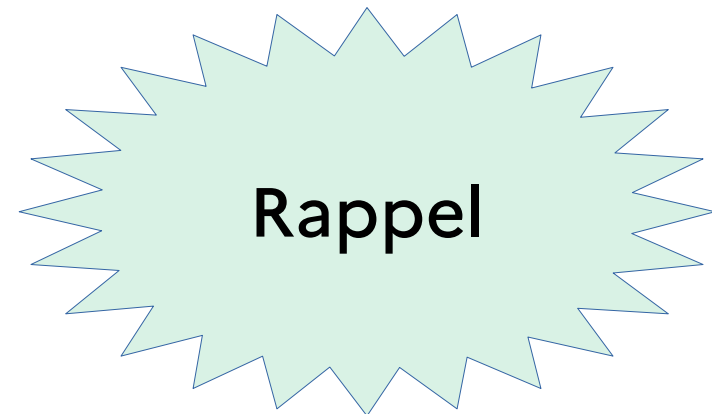
**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité de Pilotage Restauration écologique de l'Escaut

à Flines-lès-Mortagne le 09 octobre 2023

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement




4 Décembre 2020 : Installation du comité de pilotage pour la restauration écologique de l'Escaut

⇒ Suite à la rupture d'un bassin de la sucrerie d'Escaudoevres le 9 avril 2020, décision du préfet de mettre en œuvre la procédure administrative relative à la responsabilité environnementale

⇒ Installation du GT expert à cette même date

⇒ Commande du préfet : prise d'un arrêté avant la fin de l'été 2021

Arrêté signé le 31/08/2021 



Les travaux de Téréos et du GT depuis la prise de l'arrêté du 31 août 2021 (1)

Comité de pilotage du
9 octobre 2023

Rappel des prescriptions de l'AP du 31 août 2021

- « **Accélérer** » la résilience naturelle de l'Escaut en restaurant 10 ha de frayères fonctionnelles et connectées (**objectif de résultat**)
- **Deux sites imposés** : L'Erclin et sa confluence avec l'Escaut et le Bras de Rodignies
 - Gt de présentation des études par Téréos le 30/11/2021 => décision d'abandon du site « Erclin » => AP modificatif du 10/02/2022
- **Le libre choix de Téréos de proposer** de remplir l'objectif à partir d'une liste de sites émanant des travaux du GT
 - GT d'échange le 01/03/2022 : partage de l'avant projet du site de Rodignies et premiers échanges sur les études de pré-faisabilité des autres sites → Courrier du préfet à Téréos avec les recommandations du GT
 - CoTech du 05/04/2022 : Présentation du projet sur Rodignies, objectif de fin des travaux en 2024 (Courrier préfet)
 - CoTech du 06/07/2022 : Présentation étude finale pour les sites « phase 2 », validation des sites de la confluence Sensée/Escaut et des marais de l'Epaix → Courrier préfet le 06/09/22

La restauration écologique de l'Escaut est entrée en phase travaux !

Comité de pilotage du
9 octobre 2023

Travaux sur le bras de Rodignies :

Arrêté encadrant la mise en œuvre des travaux de restauration : 4 août 2023

=> *La parole à Téreos*

Fin des travaux :
Janvier 2024



(Source : Géoportail avec annotations GINGER BURGEAP)

Site de Rodignies avant travaux travaux.



Présentation de Téreos

Phase de mise en oeuvre : Le « reste à faire »

Comité de pilotage du
9 octobre 2023

Rappel des principales prescriptions de l'AP du 31 août 2021

- Phase de suivi du site de Rodignies à compter du printemps 2025
- Présentations des AVP détaillés pour la confluence de la Sensée et les marais de l'Epaix en mai 2023
 - Remise du porter à connaissance pour les deux sites (fin 2024, GT à prévoir)
 - Élaboration de l'arrêté de prescriptions encadrant les travaux => printemps 2024
 - Travaux à partir de la fin de l'été 2024 pour les deux sites
- Rendu du recensement des populations avifaune (Rodignies, printemps 2023)
 - GT à prévoir par rapport à ma mise en œuvre du protocole
 - Confirmation de mise en œuvre sur les deux autres sites
- Phase de suivi de l'ensemble des sites restaurés à compter du printemps 2025

échanges et conclusion du COPIL



Merci de votre attention.

Annexes

Travaux du GT Expert : Processus de détermination des mesures de réparation de février à fin juin 2021

Phase	Intitulé	Tâches à effectuer	Date de clôture
1	Identification de l'événement à l'origine du dommage	<ol style="list-style-type: none"> 1. Description de l'événement à l'origine du dommage 2. Pré-identification des ressources, des services écologiques et des fonctions associées endommagées 3. Rappel du lien de causalité entre l'événement survenu et les effets identifiés sur l'environnement 	Fin Fév 2021
2	Détermination de l'état initial du site avant l'accident et identification précise des dommages	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recueil des données : étape préliminaire indispensable 2. Choix du proxy et détermination de son niveau d'état initial 3. Appréciation de la nature et gravité du dommage au regard de l'état initial 	Fin Mars2021
3	Identification et analyse de différents projets de restauration potentiels	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identification des projets de restauration potentiels 2. Analyse comparative des différents projets 	Mi-mai 2021
4	Choix de l'approche de dimensionnement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Détermination du taux et du rythme de régénération naturelle 2. Approche de dimensionnement (méthode HEA, méthode REA ou approches par la valeur) 	Mi-mai 2021
5	Dimensionnement du projet de réparation complémentaire et compensatoire et estimations des coûts de réparation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Estimation des pertes intermédiaires 2. Estimation des gains par unité de restauration 3. Dimensionnement du projet de restauration 4. Estimation des coûts de réparation 	Mi-juin 2021
6	Analyse de sensibilité	Faire varier chaque paramètre ayant fait l'objet d'une hypothèse afin d'apprécier son influence sur le résultat de dimensionnement obtenu	Mi-juin 2021
7 06/10/2023	Fin des travaux initiaux	COPIL conclusif du 30 juin 2021 et prise de l'arrêté du 31 Août 2021	

Échanges réguliers état / GT Expert / Téreos à partir de là

Gouvernance

